



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Juillet 2009

Date de la convocation 8 Juillet 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges BRASSENS Clermont l'Hérault
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.MATHIEU Alain, M.GUELTON Jacques, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme FLOUROU Jocelyne, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.FABREGUETTES Bernard, Mme HUBERT Myriam, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GUY Jean-Paul, M.BARON Bernard, Mme SEGARRA Christine, Mme MEDIANI Paquita, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M.SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTES Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.GARCIA Alain à M. SATGER Jean-Noël M. MONTAGNE Thierry à Mme CAER Michèle M. FAVIER Marc à Mme FABRE Maryse M.SAEZ Gérard à M.DUPONT Laurent M.LIEB François à M.DRUART David M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>		

Objet : Travaux d'extension de la crèche de Clermont l'Hérault – Lot n° 4 Serrurerie/ Clôture – Marché à procédure adaptée - Autorisation de signature du Conseil communautaire au Président

Monsieur SATGER rappelle aux membres du conseil que suite à la consultation concernant les travaux d'extension de la crèche de Clermont l'Hérault lancée selon la procédure adaptée, le conseil communautaire a, dans sa séance du 29 avril 2009, autorisé le Président à signer le marché de travaux pour les lots n°1,2,3,5,6,7,8,9,10,11,12, et 13.

Le lot n°4 (serrurerie) a quant à lui été déclaré infructueux, aucune entreprise n'ayant répondu à la consultation. Une nouvelle procédure a été relancée auprès de plusieurs entreprises.

Monsieur SATGER ajoute qu'au terme de la procédure, la commission réunie le 15 Juillet 2009 a examiné les offres des entreprises qui ont répondues à cette consultation.

Il propose au conseil communautaire d'attribuer ce marché à l'entreprise A.C.S Protect (34980 ST GELY du Fesc) pour un montant HT de 21 640.18 Euros (Solution de base + option grille brise soleil).

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la passation du lot n°4 (Serrurerie - clôture) au marché de travaux d'extension de la crèche de Clermont l'Hérault avec l'entreprise A.C.S Protect (34980 ST GELY du Fesc) pour un montant HT de 21 640.18 Euros (Solution de base + option grille brise soleil).

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA